

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD733

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 46

A l'alinéa 4, substituer au mot :

« française »,

le mot :

« françaises »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur matérielle.